

**Le transport multimodal :** De plus en plus, les exportateurs canadiens choisissent des modes multiples de transport pour acheminer leurs produits sur le marché mexicain. Plusieurs transporteurs se sont efforcés de répondre à cette demande croissante. Les remorques routières peuvent être expédiées par rail et les transporteurs maritimes offrent des correspondances avec les transporteurs ferroviaires et les camionneurs. Le transport intermodal sera encore facilité avec la décision de CN North America de construire un nouveau tunnel sous la rivière St. Clair entre Sarnia et Port Huron et avec l'élargissement récent du tunnel entre Détroit et Windsor.

Les exploitants de services intermodaux (ou les transporteurs ou expéditeurs de tierces parties) offrent des ensembles complets de transport à contrat. Ils négocieront les tarifs de transport avec les compagnies ferroviaires et les entreprises de camionnage au nom de l'exportateur. La durée du transport de Montréal ou de Toronto à la frontière mexicaine peut ne pas dépasser quatre ou cinq jours. Au nombre des opérateurs intermodaux fournissant des services entre le Canada et le Mexique, on peut citer Freight Connection, Interamerican, Sunac et Wheels International.

**Les transitaires :** Les transitaires sont des entreprises indépendantes qui s'occupent des expéditions à l'exportation en échange d'honoraires. Elle fournissent aux expéditeurs des services de conseils touchant à l'administration et au déplacement des marchandises afin de faciliter les exportations. Les transitaires peuvent organiser les expéditions des exportateurs canadiens en utilisant n'importe quel mode de transport. Ils offrent des ensembles complets de services qui présentent un intérêt tout particulier pour les gens qui exportent pour la première fois. Ils constituent d'excellentes sources de renseignements sur la réglementation, la documentation et les méthodes d'expédition et peuvent permettre à l'exportateur de réaliser des économies sur les taux de transport à cause des économies d'échelle qu'ils obtiennent. Les services fournis par les transitaires sont, de façon traditionnelle, les suivants :

- fournir ou organiser la manutention des expéditions, ce qui comprend l'emballage et la mise en boîte, le marquage, l'inspection et l'entreposage;
- préparer les documents d'expédition et de douane ainsi que traduire, certifier et transmettre les documents, obtenir les permis, les licences et les certificats;
- fournir l'aide financière comme la négociation des lettres de crédit, organiser le recouvrement, obtenir de l'assurance et faire les demandes de remboursement d'assurance;
- payer à l'avance et recouvrer les frais de transport;
- fournir des conseils sur les exigences, le transport et la réglementation gouvernementale, les procédures douanières et la gestion des projets à l'étranger;
- aider à l'organisation du transport y compris le choix des itinéraires et des transporteurs, négocier les tarifs, réserver l'espace nécessaire pour le transport, nolisier au besoin, consolider les expéditions, organiser les livraisons locales, suivre les expéditions et louer l'équipement.